



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DELIBERATION  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE  
DU MERCREDI  
6 NOVEMBRE 2024

# VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr) - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

**OBJET : Assujettissement à la TVA – Piscine couverte**  
***Délibération n° 2024-074***

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MERCREDI SIX NOVEMBRE A DIX NEUF HEURES TRENTE,

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mercredi 30 octobre 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

**PRESENTS :** Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Sonia DUBOSC, Bernard MALHERBE, Nathalie DARRIEUMERLOU, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Jean-Pierre TRABESSE, Isabelle MAUMUS.

**PROCURATIONS :** M. Philippe PELLARINI A MME Danièle CASTAING, Mme Chrystelle BARON A M. CLAUDE POMIES, M. Didier MARTIN A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, MME Danielle BARRAUD A MME Corinne LAFFITTAU, M. André EVRARD A M. Jean-Pierre CAUDY, M. CEDRIC BOUET A MME MARIE ASSIBAT, M. Alexandre MARTIN A M. Jérémy MARTI.

**EXCUSES :** Mme Sandrine SATABIN, M. Philippe BOP.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Marie ASSIBAT.

<p><b>Conseillers Municipaux en exercice : 29</b> <b>Conseillers Municipaux présents : 20</b> <b>Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 7</b> <b>Conseillers Municipaux excusés : 2</b></p>
---

Vu le code général des impôts et notamment son article 256 B,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2024 approuvant le principe d'une délégation de service public (contrat d'affermage) pour la gestion et l'exploitation de la piscine couverte,  
Vu le rapport présenté par M. le Maire,

M. le Maire expose à l'Assemblée les dispositions de l'article 256 B du Code Général des Impôts qui prévoit l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée des opérations réalisées par les collectivités locales au titre du développement économique à caractère industriel et commercial. Ainsi, il convient d'assujettir à la TVA le budget principal en ce qui concerne les recettes et les dépenses de la piscine couverte (TVA 20%).



Considérant que lorsqu'une collectivité confie l'exploitation d'un service public à un tiers par voie d'affermage, la mise à disposition à titre onéreux des investissements qu'elle a réalisés est constitutive d'une activité économique imposable à la TVA et que la redevance d'affermage qui lui est versée par son délégataire en contre partie de cette mise à disposition est donc soumise à TVA,  
Considérant qu'il revient au conseil municipal de valider l'assujettissement à la TVA du budget principal en ce qui concerne les recettes et les dépenses de la piscine couverte (TVA 20%) tel que proposé par M. le Maire,  
Considérant l'intérêt général présenté par une telle mesure,

Après en avoir délibéré et par 20 voix pour et 7 contre (M. Jérémy MARTI, Mme Florence GACHIE, M. Yves Jean CAZABAN, Mme Paulette SAINT-GERMAIN, M. Alexandre MARTIN, Mme Isabelle MAUMUS, M. Jean-Pierre TRABESSE), le Conseil Municipal décide :

Article 1 : l'assujettissement à la TVA budget principal en ce qui concerne les recettes et les dépenses de la piscine couverte (TVA 20%).

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ampliation de la présente délibération sera notamment transmise à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 7 novembre 2024

Le Maire,



Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-